



COMITE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ DE GUYANE

Séance du 17 Mars 2023

DÉLIBÉRATION N° 2023-01

Approbation du compte-rendu de la séance du 02 décembre 2022

Le Comité de l'eau et de la biodiversité de Guyane, délibérant valablement,

Article 1 – article unique

APPROUVE le compte-rendu de la séance plénière du 02 décembre 2022.

Le Président du Comité de l'Eau
et de la Biodiversité de Guyane

Patrick LECANTE